



Réponses à notre sondage par Projet Montréal en vue des prochaines élections municipales

Quels recours mettriez-vous à la disposition des habitant.es et/ou des employé.es municipaux dont les droits à l'égalité auraient été bafoués?

La Ville de Montréal est en action pour lutter contre le racisme, les discriminations ainsi que les crimes et incidents haineux, et nous allons continuer d'agir en ce sens. Nous sommes engagés à implanter l'ensemble des recommandations du rapport de l'OCPM sur le racisme et la discrimination systémiques, notamment celles qui concernent l'optimisation des mécanismes de plaintes destinés aux employé.es municipaux et citoyen.nes de Montréal.

De plus, le SPVM a un module spécialisé dédié aux enquêtes sur les incidents et les crimes haineux (Le Module Incidents et Crimes haineux (MICH)). Cette unité permet non seulement d'enquêter les discours haineux et d'agir sur la personne qui le diffuse, mais d'intervenir également, de concert avec les partenaires, auprès de sa famille, de son entourage et de la population visée dont le sentiment de sécurité est affecté.

Dernièrement, devant la montée des incidents haineux qui touchent les communautés d'origine asiatique de Montréal dans le contexte de la COVID-19, le MICH a présenté son module à huit organismes asiatiques afin d'exposer leur rôle, expliquer la différence entre un crime et un incident haineux, le processus pour porter plainte et présenter les ressources d'aides qui pourraient les assister.

Enfin, le Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques travaille avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et sa division chargée de la prévention et de la sécurité urbaine, notamment avec l'unité qui gère les plaintes en matière de crimes ou d'incidents haineux. La commissaire sera responsable d'implanter la recommandation 24 du Rapport de consultation publique sur le racisme et la discrimination systémiques, l'un de ses mandats est de collaborer avec le SPVM afin que les procédures soient plus claires pour les citoyennes et citoyens.

Comment votre parti propose-t-il de faire de Montréal un endroit plus accueillant pour les personnes au statut précaire et de donner à ces personnes un accès entier aux services municipaux de manière sécuritaire?

La Ville de Montréal, sous le leadership de la mairesse Valérie Plante, a adopté la Politique d'accès aux services municipaux sans peur en juin 2019. En tant que gouvernement de proximité, la Ville s'est engagée à offrir à tous les résidents montréalais un accès sans discrimination et sans peur aux programmes et services municipaux.

Fondée sur le principe d'inclusion, la Politique permet à chaque résident et sa famille de bénéficier de l'ensemble des services municipaux, telles les bibliothèques, installations sportives et camps de jour quel que soit leur statut d'immigration. Cette politique illustre notre engagement à assurer, en toute sécurité et équité, l'accès à nos services municipaux, dans tous les arrondissements, à toute personne vulnérable, quel que soit son statut d'immigration.

Que propose votre parti pour s'assurer que les PME gérées par les entrepreneur.es racisé.es aient un accès équitable au soutien et aux programmes gouvernementaux?

Montréal est un creuset de start-up parmi les meilleurs au monde, où les frais d'exploitation des entreprises sont concurrentiels. Montréal est une ville audacieuse et ouverte à la création de nouvelles entreprises. Se lancer en affaires est un travail énorme, et les immigrantes et immigrants sont de réels propulseurs de l'entrepreneuriat montréalais.

En matière d'entrepreneuriat de la diversité, nous souhaitons soutenir des entrepreneurs issus de l'immigration, de la diversité et des communautés autochtones et contribuer au développement de l'entrepreneuriat féminin. Précisément, nous souhaitons soutenir des initiatives du milieu qui visent à faciliter le passage à l'action pour les futurs entrepreneurs issus de la diversité, à développer les compétences des entrepreneurs issus de la diversité et à faciliter l'accès aux ressources de l'écosystème et à un réseau d'affaires pour les entrepreneurs de la diversité.

Nous souhaitons continuer à prendre des engagements forts et concrets qui tiennent compte des multiples réalités que vivent nos concitoyennes et concitoyens issus de la diversité. Il est important comme institution, comme entreprise et comme société, de nommer et de reconnaître ces réalités et barrières, mais surtout de poser un regard critique sur nos processus et sur nos pratiques pour les transformer.

Un exemple de cette volonté est notre plan d'action pour le Quartier chinois, qui comprend des actions spécifiques en ce sens, notamment pour faire une promotion active auprès des acteurs économiques des différents programmes et ressources pouvant les soutenir dans le développement de leurs affaires (subventions et programmes pour le développement de leurs commerces). La mise en place d'une concertation spécifique et d'effectifs dédiés en ce sens, permettra d'éliminer les barrières et de s'assurer que toutes et tous bénéficient d'un accès équitable.

Que proposez-vous pour retenir, promouvoir et encourager la cohérence et l'héritage culturels des commerces à petites échelles dans le Quartier chinois? Quels sont les initiatives et programmes que vous mettriez en place pour encourager l'entrepreneuriat et la rétention des entreprises culturellement et historiquement liées au quartier?

Le Quartier chinois de Montréal est un lieu emblématique, qui doit être reconnu pour son patrimoine et son histoire, mais aussi pour son offre commerciale. Le Quartier chinois compte quelque 150 commerces, qui emploient plus de 500 personnes. Il fait partie intégrante de la vitalité du centre-ville et de la Ville de Montréal.

La pandémie a été très dure pour le centre-ville de Montréal. Elle a eu un impact disproportionné sur les commerçantes et commerçants du Quartier chinois. La désaffectation des commerces dès le début de la pandémie et la diminution du tourisme qui était autrefois bien présent au Quartier chinois a fragilisé le secteur. De plus, on le sait, les communautés d'origine asiatique font l'objet d'une augmentation majeure d'actes de racisme depuis le début de la pandémie. C'est inacceptable, il faut dénoncer et combattre ces gestes.

Le Quartier chinois est un secteur prioritaire pour notre équipe et nous avons été sensibles dès le départ à ses défis mais aussi à son grand potentiel commercial et économique, c'est pourquoi nous avons mené des consultations rigoureuses auprès des membres et acteurs de la communauté, mis sur pied un groupe de travail et élaboré de façon collaborative un plan d'action pour le développement du Quartier chinois. Toute cette démarche et le plan d'action qui en résulte est une première, aussi nous sommes fiers à Projet Montréal d'avoir été la première Administration depuis très longtemps à prendre ses responsabilités et entendre les besoins du Quartier chinois, travailler avec ses communautés de façon concertée et entreprendre un véritable chantier par et pour celles-ci afin de soutenir la protection et le développement de ce quartier unique au Québec.

Ce plan comprend une section complète sur le développement commercial qui reprend les priorités énoncées par la communauté, se déclinant en 9 actions concrètes. Parmi ces actions, mentionnons :

- Soutenir la création d'un regroupement commercial;
- Appuyer la mise en place de mécanismes de diffusion d'information, adaptés aux besoins du Quartier chinois, pour outiller les acteurs économiques du quartier sur les programmes et ressources pouvant les soutenir dans le développement de leurs affaires;
- Faciliter le réseautage entre acteurs économiques;
- Approfondir la connaissance du tissu commercial pour mieux le connaître et mieux le soutenir (identifier les fuites commerciales, favoriser la rétention, communiquer les occasions d'implantation de nouveaux commerces, etc.);
- Développer une identité de marque inclusive et concertée pour l'artère commerciale pour favoriser l'appartenance et le rayonnement;
- Encourager et soutenir les initiatives permettant d'améliorer le milieu de vie et l'expérience commerciale.

Une enveloppe de 2M\$ a été accordée pour le déploiement de ces actions.

Au regard de la perte de financement et du manque de représentation dans les arts et la culture des artistes et travailleur.ses de la culture des minorités, comment votre parti propose-t-il d'attaquer le problème de discrimination systémique dans le milieu des arts et de la culture de Montréal?

Rappelons premièrement que notre Administration a augmenté le budget consacré au Conseil des Arts de Montréal de 14 450 M\$ à 20 425 000 M\$ depuis 2017 afin d'appuyer leur plan stratégique dont l'un des axes prioritaires était de mieux appuyer les artistes issus des diversités.

Nous sommes d'accord avec les constats sur la vulnérabilité et les besoins de nos artistes, artisans et créateurs de toutes origines.

Pour chacune des recommandations émises par l'OCPM sur le racisme et discrimination systémiques à la Ville de Montréal concernant les programmes et services offerts par la Ville en matière de développement culturel, des pistes d'action sont présentement élaborées afin de contrer cette problématique importante. Nous nous engageons à implanter l'ensemble des recommandations du rapport de l'OCPM, notamment toutes celles qui concernent les arts et la culture.

En ce sens, nous allons déterminer des cibles pour assurer un meilleur financement des artistes racisés et autochtones ainsi que pour réduire la sous-représentation des artistes racisés et autochtones dans l'offre culturelle montréalaise. Nous allons également mettre en place des stratégies pour augmenter la fréquentation de nos bibliothèques et Maison de la culture par les populations immigrantes, racisées, autochtones, dans les quartiers excentrés.

Dans les autres quartiers de Montréal, la Ville a développé des initiatives pour donner accès à des lofts, des bureaux et des espaces de travail pour les artistes et les travailleur.ses de la culture. Quels sont vos plans pour donner le même accès équitable aux artistes asiatiques du Quartier chinois?

Nous avons mis sur pied un programme de 30 M\$ conjointement avec le gouvernement du Québec afin de soutenir la rénovation de bâtiments accueillant des ateliers d'artistes afin de mieux les protéger.

Ce programme s'applique à l'ensemble des quartiers, dont le Quartier chinois. Rappelons par ailleurs que nous avons aussi triplé les montants de subvention aux artistes en art visuel et en métiers d'art en collaboration avec le Conseil des arts de Montréal afin de contrer l'augmentation des prix de loyer et maintenir les artistes à Montréal.

Que ferez-vous pour encourager activement la programmation et les marqueurs culturels du Quartier chinois qui seront faits de telle manière à renforcer les capacités du quartier?

Dans le cadre du PADQC, nous avons ciblé une série de mesures qui visent à renforcer les marqueurs culturels, les capacités et les potentiels du Quartier chinois. Par exemple :

- Aménager l'espace public pour améliorer l'accessibilité et le cadre de vie du quartier, de façon à améliorer son attractivité;
- Utiliser les différents leviers d'action existants pour maintenir et développer le parc de logements sociaux et abordables, pour s'assurer que le quartier continue d'être habité par une population locale dont le sentiment d'appartenance est fort;
- Développer une identité de marque inclusive et concertée pour l'artère commerciale et la faire rayonner;
- Encourager et soutenir les initiatives permettant d'améliorer le milieu de vie et l'expérience commerciale;
- Développer une signalétique propre au Quartier chinois;
- Développer une programmation culturelle mettant en valeur l'histoire traditionnelle et contemporaine du Quartier chinois;
- Assurer la reconnaissance et la protection du Quartier chinois, dont le patrimoine bâti et immatériel; et
- Favoriser la mise en place de lieux de rassemblement ouverts à l'ensemble de la communauté et permettant de tenir des activités communautaires, culturelles et multigénérationnelles.

Depuis le début, notre approche a toujours été par et pour le milieu. On va donc travailler avec les acteurs culturels en place du Quartier chinois pour bonifier l'offre culturelle, en misant sur les forces du Quartier chinois et le renforcement du pouvoir d'agir des membres de la communauté. Pour ce faire, nous avons déjà financé l'embauche d'un agent de liaison qui sera responsable d'assurer la concertation et de faciliter l'échange d'informations, et nous allons soutenir la mise en place d'une table de concertation spécifique au Quartier chinois.

Comment votre parti implémentera-t-il le PADQC tout en respectant le calendrier qu'il propose et quelles seront vos priorités?

Notre équipe est fière d'avoir travaillé avec le milieu pour la création de ce plan et nous continuerons de collaborer pour sa réalisation.

Notre parti a travaillé sur un échéancier réaliste qui propose différentes échéances selon les actions du plan, qui s'échelonnent à court, moyen et long terme.

Nous compterons sur la collaboration du comité de mise en oeuvre pour assurer que le calendrier soit respecté, en mettant en place une gouvernance collaborative avec le milieu, notamment avec la table de concertation dont nous allons soutenir la mise en place.

Tout ce qui est inclus dans ce plan d'action pour le développement du Quartier chinois est important pour nous. Il reflète déjà les priorités qui ont été mises de l'avant par la communauté, et c'est justement ce qui fait sa force : ce n'est pas nous qui avons choisi son contenu, ce sont les membres et les acteurs du Quartier chinois qui ont contribué à le façonner. La façon dont il sera mis en oeuvre sera déterminée par la gouvernance collaborative qui sera mise en place avec le milieu afin de suivre sa réalisation.

Puisque de nombreuses personnes vulnérables (ex., personnes en situation d'itinérance, membres des communautés autochtones) partagent l'espace du Quartier chinois, comment vous assurerez-vous que leurs besoins de sûreté et de sécurité seront satisfaits sans avoir recours à une surveillance policière agressive, qui pourrait être perçue comme une menace pour ces personnes?

Notre équipe croit depuis toujours aux interventions d'équipes multidisciplinaires et aux approches sociales alternatives. C'est pourquoi nous multiplions les efforts pour développer des approches adaptées, concertées et innovantes en ce sens. Nous venons tout juste de mettre sur pied l'équipe mobile de médiation et d'intervention sociale (EMMIS) : un nouveau service entièrement civil, une première au Québec, vise à offrir une réponse sociale municipale, mobile et rapide qui pourra répondre à des situations de crise, de détresse ou de cohabitation touchant des personnes marginalisées ou en difficulté dans l'espace public.

Ce projet pilote est en phase de démarrage sur le territoire du PDQ 21, donc du Quartier chinois. Avec cette nouvelle équipe, nous viendrons donner plus d'agilité pour répondre plus rapidement aux multiples situations vécues sur le terrain. Les intervenants pourront s'assurer d'un accompagnement vers les ressources communautaires, desquels ils viseront en tout temps à être complémentaires. La médiation et l'intervention sociale sont des clés essentielles pour répondre aux besoins des plus vulnérables, tout en œuvrant à une cohabitation harmonieuse avec les résidents et commerçants au sein de nos quartiers. Nous allons continuer d'avancer dans cette direction.

Nous continuerons d'être en lien avec le SPVM pour qu'une attention particulière au Quartier chinois soit apportée, notamment en y exerçant une présence régulière et adaptée.

Comment vous assurerez-vous que le plan du REM ainsi que la station qu'il implique ne marginalisera pas ni n'isolera le Quartier chinois du centre-ville?

Nous partageons les préoccupations de la communauté du Quartier chinois pour maintenir et améliorer la qualité de vie dans le quartier. Pour nous, l'intégration urbaine est un élément prioritaire concernant l'arrivée future du REM au centre-ville. En ce sens, nous avons souligné les enjeux potentiels et la nécessité de s'assurer une intégration du projet qui en tienne compte.

Pour que le projet puisse aller de l'avant, plusieurs conditions ont été données par la Ville de Montréal à la CDPQ-i et au gouvernement du Québec. Deux d'entre elles étaient que des consultations publiques aient lieu et qu'un comité aviseur indépendant soit formé, pour que la CDPQ-i soit imputable d'entendre les préoccupations directement de la communauté ainsi que des représentants et experts en la matière, afin d'en tenir compte et de faire évoluer le projet en conséquence. Le comité aviseur a été formé et ses travaux sont actuellement en cours. Les consultations ont eu lieu. Nous suivrons ce dossier de près car il est prioritaire pour nous de nous assurer que tous les scénarios d'intégration, incluant en souterrain, soient étudiés avec diligence et rigueur.

Concernant la spéculation immobilière effrénée et l'embourgeoisement, quelles mesures implanterez-vous pour vous assurer que le développement du Quartier chinois n'effacera pas son héritage et ses marqueurs culturels ni ne déracinera ses habitants âgés et/ou à faible revenu?

Conjointement avec le gouvernement du Québec, nous avons mis en place un comité de travail sur la protection du quartier chinois. Nous prenons au sérieux la spéculation immobilière et nous allons continuer de travailler étroitement avec le comité pour renforcer la protection du Quartier chinois et trouver les meilleurs moyens de préserver l'identité et le patrimoine du quartier. D'ici là, plusieurs leviers réglementaires existent actuellement pour encadrer le développement du Quartier, nous n'aurons pas peur de les utiliser et d'innover en matière de protection du patrimoine.

Enfin, l'habitation fait partie des grandes priorités de notre parti. Pour nous assurer que Montréal reste un endroit où la population peut grandir et vieillir peu importe ses revenus, nous avons mis en place un règlement phare dans notre premier mandat : le Règlement pour une métropole mixte, qui impose à tous les promoteurs de contribuer à la création de logements sociaux, abordables et familiaux. En outre, dans le cadre de l'élection en cours, nous avons annoncé le lancement d'une grande opération visant la création de 60 000 nouveaux logements abordables. Nous allons garantir l'abordabilité de ces logements pour au minimum 40 ans.

Pour agir spécifiquement pour le Quartier chinois, pour s'assurer de protéger sa population âgée ou à faible revenu, notre Administration s'est assurée d'inclure dans le Plan d'action pour le Quartier chinois une stratégie complète visant à y maintenir et y développer le parc de logements sociaux et abordables. Des travaux sont en cours en ce moment même pour avancer en ce sens, en concertation avec le milieu, et des bâtiments ont été acquis à cette fin. Différents financements et outils que nous avons mis en place, comme le droit de préemption pour fin de logement social, nous permettront d'acquérir d'autres terrains ou bâtiments et de soutenir différentes initiatives en vue de mettre en place différents projets d'habitation abordable ou sociale.

Dans les dix dernières années, le nombre de résident.es du Quartier chinois a diminué de moitié. Quels sont vos plans pour ramener les résident.es qui aimeraient vivre dans le Quartier chinois, particulièrement celles et ceux qui sont vulnérables et qui dépendent de ce quartier pour avoir accès à des biens et services culturels spécifiques?

Encore une fois, l'habitation fait partie des grandes priorités de notre parti. Pour nous assurer que Montréal reste un endroit où la population peut grandir et vieillir peu importe ses revenus, nous avons mis en place un règlement phare dans notre premier mandat : le Règlement pour une métropole mixte, qui impose à tous les promoteurs de contribuer à la création de logements sociaux, abordables et familiaux. En outre, dans le cadre de l'élection en cours, nous avons annoncé le lancement d'une grande opération visant la création de 60 000 nouveaux logements abordables. Nous allons garantir l'abordabilité de ces logements pour au minimum 40 ans.

Pour agir spécifiquement pour le Quartier chinois, pour s'assurer de protéger sa population âgée ou à faible revenu, notre Administration s'est assurée d'inclure dans le Plan d'action pour le Quartier chinois une stratégie complète visant à y maintenir et y développer le parc de logements sociaux et abordables. Des travaux sont en cours en ce moment même pour avancer en ce sens, en concertation avec le milieu, et des bâtiments ont été acquis à cette fin. Différents financements et outils que nous avons mis en place, comme le droit de préemption pour fin de logement social, nous permettront d'acquérir d'autres terrains ou bâtiments et de soutenir différentes initiatives en vue de mettre en place différents projets d'habitation abordable ou sociale.

Quelles sont vos solutions pour contrer l'embourgeoisement du Quartier chinois?

L'habitation fait partie de l'ADN de notre parti. Pour nous assurer que Montréal reste un endroit où la population peut grandir et vieillir peu importe ses revenus, nous avons mis en place un règlement phare dans notre précédent mandat : le Règlement pour une métropole mixte, qui impose à tous les promoteurs de contribuer à la création de logements sociaux, abordables et familiaux. En outre, dans le cadre de l'élection en cours, nous avons annoncé le lancement d'une grande opération visant la création de 60 000 nouveaux logements abordables. Nous allons garantir l'abordabilité de ces logements pour au minimum 40 ans.

Pour agir spécifiquement sur le Quartier chinois, pour s'assurer de protéger sa population âgée ou à faible revenu, notre Administration s'est assurée d'inclure dans le Plan d'action pour le Quartier chinois une stratégie complète visant à y maintenir et y développer le parc de logements sociaux et abordables. Des travaux sont en cours en ce moment même pour avancer en ce sens, en concertation avec le milieu, et des bâtiments ont été acquis à cette fin. Différents financements et outils que nous avons mis en place, comme le droit de préemption pour fin de logement social, nous permettront d'acquérir d'autres terrains ou bâtiments et de soutenir différentes initiatives en vue de mettre en place différents projets d'habitation abordable ou sociale.

Aménagez-vous des espaces verts dans le Quartier chinois et le cas échéant, où et comment?

Oui. Notre Administration s'est assurée d'inclure une stratégie à part entière dans notre Plan d'action pour le développement du Quartier chinois, qui se déclinera en plusieurs actions :

- Identifier les espaces publics ou privés (évaluer les possibilités de requalification des espaces vacants de propriété privée en espaces verts accessibles avec le programme Accès Jardins);
- Prioriser les espaces en fonction de la complexité de réalisation et des coûts;
- Effectuer la planification détaillée de l'aménagement des espaces ou la négociation avec les propriétaires dans le cas des espaces privés; et
- Réaliser les travaux d'aménagement paysager.

Comment vous assurerez-vous que le développement économique et immobilier, que ce soit dans le Quartier chinois ou ailleurs à Montréal, respecte les objectifs de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 à 45 % en-deçà des niveaux de 2005 d'ici 2020 tel que l'a déclaré le gouvernement fédéral?

Notre Administration a adopté dans les derniers mois le plan climat 2020-2030. Il vise à réduire de 55 % les gaz à effet de serre d'ici 2030 et cible la carboneutralité d'ici 2050. Ce plan a été élaboré avec des experts et a été salué par le milieu écologiste, hissant Montréal dans le peloton de tête des villes en Amérique du Nord. Projet Montréal est le seul parti crédible pour le déployer et opérer une accélération de la transition écologique pour atteindre ces cibles.

Des mesures pour une transition écologique telles que des restrictions légales et des contraventions ont été soulevées lors de la campagne. Quelles mesures concrètes allez-vous mettre en place pour une transition écologique qui tiennent compte des inégalités des ressources?

Notre équipe vise surtout à multiplier les initiatives qui visent à corriger les iniquités environnementales qui résultent des écarts de richesse, comme par exemple les déficits d'espace verts, les îlots de chaleur et l'accès aux transports en commun. Par exemple, notre équipe s'est engagée à planter, entretenir et protéger 500 000 arbres, en priorité dans les zones vulnérables aux vagues de chaleur. Ces zones sont souvent habitées par des populations à faible revenu.

Notre Administration a également réduit les tarifs de transport en commun pour les jeunes et les personnes âgées, et s'est engagée à offrir la gratuité aux personnes âgées d'ici 2023. Nous avons également investi massivement dans le développement du transport en commun, non seulement pour rattraper le retard causé par les administrations précédentes, mais pour développer le transport en commun à l'échelle de toute la ville. L'achat de 300 nouveaux autobus hybrides par notre Administration vise d'ailleurs à mieux couvrir des secteurs mal desservis, offrant davantage d'alternatives de transports écologiques et ce de façon accessible pour toutes et tous.

À propos du GTQC

Créé en 2019, nous sommes un groupe communautaire qui a comme objectif de protéger, promouvoir et préserver l'histoire et la riche culture du Quartier chinois historique de Montréal et de ses diverses communautés.

**Envoyez-nous un courriel
pour de plus amples renseignements!**

info@cwgmtl.org

